

<http://divergences.be/spip.php?article461>



Anonyme

Justice arbitraire pour protéger un G8 illégitime

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2007 - N° 8 Juillet/July 2007 - International - G8 -



Date de mise en ligne : samedi 30 juin 2007

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Plus de 50 h dans les cages de Rostonamo pour une escapade en vélo

Une multinationale loue un entrepôt à la police pour réaliser un centre de détention

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/IMG_7120-d308b.jpg

L'Aire de rien

G8 réunion illégitime des huit nations les plus riches de la planète se déroule en Allemagne au nord de Rostock dans la station balnéaire d'Heiligendamm. Pour protéger ce sommet, contesté de toute part, le gouvernement allemand a, pour l'occasion, mis en place des centres de détention. Celui dans lequel nous avons été enfermés mes camarades et moi, le 1er jour, appartient à Siemens, multinationale de l'électronique. Cette entreprise fournit non seulement en matériel informatique le G8 mais participe directement à la répression dictatoriale à l'égard des acteurs du vaste mouvement pour une autre société.

Des conditions de détention sans aucun droit

L'entrepôt (non désaffecté : se pose donc la question des employés de cette succursale, qu'ont-ils fait pendant le G8 ?) rebaptisé Guantanamo allemand par ses occupants se trouve dans une zone industrielle de la banlieue de Rostock. D'une surface d'environ 3000m², il comporte une vingtaine de cages de 30m². J'utilise le terme cage car dès l'entrée, le terme humain n'existe plus : Pas de toilettes, pas de douches, pas de lit, très peu à manger, lumières et filmé 24h sur 24h, pas de sortie pour ceux qui ne fument pas, policiers ignobles... Voici en une litanie, les exemples démontrant les volontés policières/politiques de détruire toutes résistances (même pacifiques) physiques/intellectuelles des opposants au capitalisme.

Tout commença par une ballade en vélo

Nous arrivons au « Guantanamo allemand » le 6/06/07 à 14h après une escapade en vélo au cours de laquelle nous avons été arrêtés. Nous transportons dans nos sacs une caisse à outils (pinces, cordelettes...) pour réparer nos engins. Au détour d'une route dans un bois une barricade bloque la route, nous avons dû franchir cet obstacle. Malheureusement une voiture de policier arriva à ce moment là et nous interpella 1 kilomètre plus loin en nous accusant d'avoir créé ce barrage. Après deux heures d'attente, une partie de notre groupe part libre et 6 d'entre nous sont embarqués pour port de canif, de cordelettes... Zoul et Laurent nous rejoignent dans le fourgon pour un délit de gueule de leadership !

Justice arbitraire première partie

Laurent, Geert, Jérôme, Sylvain, John et moi sommes enfermés ensemble avec une vingtaine de personnes. Zoul et Jeanne sont dans des cages différentes. Nous dormons sur le béton avec un tapis de sol de trois millimètres. Notre droit de téléphoner est respecté après des heures d'attentes et de demandes. Une bonne nouvelle arrive en fin de soirée, Sylvain rejoint Jeanne libérée plus tôt.

A partir de cet instant nous croyons en notre libération dans la soirée. Nous n'en pouvons plus tournons comme des fauves en cages attendant notre libération. Puis les minutes et heures passant nous doutons, doute qui fut confirmé à 1h30 du matin quand les policiers embarquent Jérôme pour le faire comparaître devant le juge. Il regagne la cellule

une heure après, condamné à rester enfermé jusqu'à vendredi 20h au titre de l'article 129A qui permet de maintenir des personnes emprisonnées pour une durée de 2 à 4 jours, avec comme accusation d'être un danger pour la sécurité du G8.

Devant le juge en plein milieu de la nuit

Vers 2h30 on nous amène dans une annexe de l'entrepôt faisant office de tribunal. A cette heure tardive, je rencontre pour la première fois mon avocate. Nous discutons avec une interprète de mon/notre cas. Une après, je suis condamné à rester jusqu'à samedi 10h. Vu ma condamnation je me permets de dire au juge qu'il travaille pour un état dictatorial, ça me fait du bien et lui ça l'énerve deux bonnes raisons de me le permettre. Une fois dans le couloir, j'apprends que l'interprète, trop fatiguée, est partie. Les camarades Zoul et Geert vont donc être libérés si les juges ne trouvent pas d'interprète pour la remplacer. On me ramène en cellule à 4h30, surprise Jérôme a été transféré. Je le suis aussi peu de temps après où je retrouve notre camarade blotti dans sa couverture de misère. John nous rejoint dans la nuit mais Laurent reste dans notre première cage. Le temps passe lentement, nous ne savons pas quelle heure il est. Le centre de détention est rythmé au son des chants/slogans repris à l'unisson par 200 prisonniers qu'y font vibrer les murs de la prison (No peace, No justice, Fuck the police).

Justice arbitraire deuxième

A 14h les policiers nous transfèrent au tribunal avec d'autres détenus. Dans un des salons du tribunal nous vidons nos sacs sortons le casse croûte de la veille, discutons tranquillement. Après une attente de 7h Jérôme est condamné à poursuivre sa détention alors que Laurent passant devant les mêmes juges est libéré. A 1h Jérôme, John et moi, qui n'avons pu être jugé en appel, sommes transférés vers un autre lieu de détention, la prison de Butzow à trente kilomètres de Rostock.

Un dernier transfert pour voir la totalité du système répressif

Mais surprise devant notre avocate nous sommes menottés dans le dos et embarqués dans un fourgon pénitentiaire. Quant je demande aux policiers les raisons de cette criminalisation, on me répond en claquant la porte du fourgon « we are not policemen » en fait il s'agit d'agents pénitentiaires. Nous attendons menottés pendant 5 h dans le fourgon avant de rejoindre la prison où nous subissons une mise à nu. On m'interdit le seul bouquin que j'ai au motif d'un mot « insurrection » qui se trouve dans le titre. Nous sommes trois dans la cellule tous emprisonnés en marge du G8. John nous rejoint plus tard. A 9h on vient nous chercher pour nous amener devant la cour d'appel. Déplacement de 5h pour au final rester trois heures dans la prison. A 12h après avoir passé trois heures menottés en plein soleil, John m'annonce que nous sommes libres, avant même mon procès. Le juge constatant des irrégularités dans notre détention nous libère. Il me pose une seule question sur les conditions de notre transfert vers la prison cette nuit ? A 16h nous sommes officiellement libre, le juge fustige la police, ses moyens et l'illégalité des conditions de détention. Petite anecdote en arrivant à la prison, les agents pénitentiaire m'ont demandé mon régime alimentaire (végétarien). Cependant le matin, un sandwich avec de la viande m'était offert. J'arrivais donc devant le juge sans avoir mangé ce qu'il notifia violement au policier de liaison.

Expérience à méditer

Cette semaine montre que la lutte contre le système capitaliste doit être totale. Mais cette philosophie de vie implique que nous devons chacun d'entre nous être prêt à être détenu, à être violentés par le système qui souhaite asservir les idées, les opposants. Face à cette violence invisible du système nous devons résister par tous les moyens possibles. Il n'y a pas de bon ou de mauvais militants chacun lutte par la manière qui lui est propre. Que cette

Justice arbitraire pour protéger un G8 illégitime

expérience serve nous serve dans notre combat quotidien pour un monde où chacun trouvera sa place tout en bénéficiant des biens vitaux nécessaires à son existence et en respectant notre terre nourricière.